



FINANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

GT CNAS du 22/11/2017

Suivi de la Protection sociale complémentaire (Référencement MGEFI)

La Fédération des Finances CFDT revendique, dans les Ministères financiers, comme au niveau de la Fonction publique, une participation de l'Etat employeur au financement de la protection sociale complémentaire, dans le cadre d'un système obligatoire responsable, englobant les actifs et les retraités.

Cette participation doit être portée au moins à 50 % du montant des cotisations maladie et prévoyance. La cotisation doit être basée sur les seuls revenus, en rejetant tout autre paramètre, notamment l'âge du mutualiste. La CFDT Finances estime que seule la création d'un tel système permettra d'amplifier et de sécuriser le financement de l'employeur, et d'améliorer le pouvoir d'achat des agents.

D'ailleurs, comme vous le savez, le Ministre, Gérald DARMANIN a lancé l'idée d'une négociation sur la Protection sociale complémentaire. Cependant, il a évoqué que le volet « Prévoyance », en oubliant d'évoquer le volet « Santé ». Avez des éclaircissements à ce sujet, parce que pour la CFDT, la protection sociale complémentaire doit être entendue au sens large, englobant non seulement la vie privée des agents, mais aussi leur vie au travail.

Concernant les documents préparatoires qui nous ont été soumis pour le GT d'aujourd'hui, et notamment celui sur la création d'un comité de suivi du référencement de la Protection Sociale Complémentaire, nous validons l'essentiel de ce document, et notre organisation syndicale participera au comité de suivi dans sa formation élargi.

Il y a cependant pour la CFDT Finances un point d'achoppement : ce comité élargi doit avoir 2 réunions annuelles, au lieu d'une seule.

En effet, si celle sur le bilan de l'année N-1 est indispensable – et nous la voyons positionnée plutôt en fin d'année, par exemple courant novembre-, il nous paraît aussi essentiel qu'elle soit précédée en septembre ou en octobre, par une réunion qui aurait pour objet l'analyse des tendances et des objectifs qui en découlent, pour l'année N.

Ainsi aurions-nous une bien meilleure visibilité, sans cependant multiplier les instances.

En effet, sans cette seconde réunion, le risque est grand que les partenaires sociaux ne puissent évoquer ces tendances et ces objectifs que tous les 7 ans, lors des rencontres préparatoires à un nouveau référencement....

Paris le 22 novembre 2017

CFDT-FINANCES.FR Fédération des Finances
Siège : 51 avenue Simon Bolivar
Adresse postale : 47/49 avenue Simon Bolivar
75019 Paris

federation@cfdt-finances.fr